

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1239/SG/FP constatant a reprise de service par un adjoint technique principal des Travaux publies .

n° 1239/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
16 octobre 1970

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1970

Date du numéro
10 novembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 30 septembre 1970, date de son retour au Territoire, la repri de ses fonctions antérieures à la Subdivision Construction des Travaux publics (Ministère des Travaux publics et du Port), par M. Robert Nicollet, adjoint technique principal des Travaux publics, 13° classe.